

Ecole Claude Monet – Degré

Procès verbal du conseil d'école du 23/06/16

Présents :

Mesdames Besnard-Julien, De Meire, Ganier, Jardry et Vérité : Représentantes des parents d'élèves
Monsieur Genest : Maire de Degré
Madame Lechat : Conseillère aux Affaires Scolaires
Mesdames Frézals, Lebaudy, Piette et Poiraud : Enseignantes
Madame Lemaire : Directrice de l'école

Excusée :

Madame Bouvet : Inspectrice de la circonscription Le Mans – Coullaines

1-Activités et sorties pédagogiques

Depuis le dernier conseil d'école :

>PS-MS de Carole et MS de Marina :

Journée au centre équestre de Vallon – Juigné à Allonnes le 26/05

>Classes de maternelles : Ferme du Bocage Nord Mans à Aigné le 9/06

>GS et classes des CP-CE1 et CE1-CE2 : Piscine des Ardriers au Mans, le mercredi matin du 30/03 au 22/06

>Classe des CM : -Concert à l'abbaye de l'Epau le 24/05
-Théâtre de l'Espal le 31/05

>Classes des CE1-CE2 et CM1-CM2 :

Rencontre inter-écoles jeux collectifs à Ste Jamme le 25/04

>Classes des CP-CE1, CE1-CE2 et CM1-CM2 :

-Classe découverte à la commanderie d'Arville du 21 au 25/03
-Rencontres inter-écoles orientation et randonnée pédestre à St Symphorien le 28/06

2-Bilan financier de l'Association Sportive et Scolaire de Degré

-Cf tableau en annexe

3-Stages de remise à niveau

Ils s'adressent aux CM1 et CM2 et se déroulent la première semaine de juillet et du 22 au 26/08.
Il s'agit davantage d'une remise en route que d'une remise à niveau.
7 CM2 participeront au stage d'août, probablement au collège de La Madeleine.
4 CM1 suivront le stage d'août à Degré ou dans une autre école.

4-Prévision des effectifs pour la rentrée de septembre 2016

- Carole Lebaudy : 23 (14 PS et 9 MS)
- Marina Lemaire : 25 (5 Ms et 20 GS)
- Anne Poiraud : 25 (14 CP et 11 CE1)
- Géraldine Piette : 24 (16 CE2 et 8 CM1)
- Françoise Frézals : 24 (7 CM1 et 17 CM2)

Effectif total : 121 Maternelles : 48 Elémentaires : 73

5-Projet d'école 2016-2019

L'Inspectrice de la circonscription a demandé à toutes les équipes enseignantes de rédiger un nouveau projet d'école en respectant le schéma suivant :

I) Valeurs et convictions éducatives et pédagogiques défendues par l'équipe enseignante :

- L'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- L'estime de soi, le respect de l'intégrité des personnes, des principales règles de politesse et de civilité ainsi que des contraintes de la vie collective.
- La coopération entre les élèves.

II) Priorité partagée avec le collège de La Madeleine :

Les élèves doivent savoir coopérer pour réaliser des projets ensemble.

III) Priorité commune avec le PEDT (temps d'activités de la pause méridienne) :

Développer l'imagination et le potentiel de chacun à travers des activités sportives, manuelles et culturelles. Le but étant de favoriser l'estime de soi et l'épanouissement personnel des élèves. Cela tout en respectant les autres et l'environnement.

IV) Priorités spécifiques à l'école :

- Enrichir le vocabulaire et la syntaxe des élèves pour qu'ils soient capables d'exprimer leur pensée à l'oral comme à l'écrit ainsi que de comprendre ce qu'ils lisent.
- Aider les élèves à devenir des adultes actifs et réfléchis, capables d'analyser le monde.

6-Suivi du Projet Educatif Territorial (PEDT)

>Du côté des enseignantes :

- Le règlement intérieur de l'école a été distribué aux intervenants de la pause méridienne afin que les exigences et les règles soient les mêmes toute la journée dans l'enceinte scolaire.
- Les quelques fois où les activités ont eu lieu dans les classes, du matériel a été cassé ou a disparu. Les enseignantes souhaitent donc que d'autres locaux soient utilisés le midi, comme cela se faisait avant.
- Certains intervenants ne respectaient toujours pas les horaires de prise en charge des élèves au mois de mai. Cela désorganisait les activités des autres groupes.
- Les enseignantes demandent que les élus rencontrent les intervenants des TAP avant la rentrée pour leur préciser les modalités de prise en charge (horaires, emploi du temps, locaux). Ce n'est pas le rôle des enseignantes.

>Du côté de la mairie :

- Remarque de Monsieur Genest : De nombreuses communes voisines ont choisi de ne proposer

aucune activité mais plutôt de la garderie.

-Les élus ont rencontré les intervenants des Temps d'Activité Pédagogiques (TAP) afin de faire le point sur l'année écoulée.

-Les activités sportives avec Basile et les activités manuelles avec Magali sont maintenues pour l'an prochain.

-Le contrat avec l'association Urban Music Tour est reconduit. Des activités contes et théâtre ainsi que des expériences sur la découverte du monde remplaceront le hip hop et le chant.

-L'activité bibliothèque lasse les élèves. Des jeux de société comme les jeux d'échecs pourraient être organisés avec Christelle mais les locaux ne s'y prêtent pas, ni le nombre d'adultes pour l'encadrement.

-Les intervenants seront conviés aux réunions de rentrée des classes concernées dès que les enseignantes auront communiqué les dates à la mairie.

>Du côté des parents :

-Lors des réunions de rentrée de septembre, ce n'est pas le responsable de l'association Urban Music Tour que les parents veulent rencontrer mais bien les intervenants.

-La photo des intervenants pourrait être affichée dans le panneau de l'école. Madame Lechat précise qu'on peut déjà les voir sur le site de la mairie.

7-Entretien et travaux

Remarques de l'équipe enseignante :	Remarques des représentants de la commune :
Qu'en est-il de la législation sur les détecteurs de fumée ?	Aucune obligation pour les établissements publics.
Dans le registre de sécurité de l'école, la dernière vérification annuelle des extincteurs remonte à octobre 2014.	La vérification a bien été faite en octobre 2015. Extrait du registre de sécurité de la mairie joint.
Afin d'écartier le risque d'accident, demande de modifier le maintien des torchons essuie-mains dans les toilettes en ajoutant un rouleau en bas en plus de celui présent en haut.	Ce sera vu pendant les vacances d'été.
Afin d'éviter le risque d'accident, demande d'installation d'un anti-pince doigts au niveau de la porte extérieure de la classe de G. Piette (cour des vélos).	Le budget anti-pince doigts est très élevé sur l'école. Il faut voir comment la porte peut être protégée.
Demande de sécurisation de la vitre de la porte reliant le hall et la classe de M. Lemaire. Film adhésif ?	Noté.
	Le chemin d'accès entre la garderie et la classe de C. Lebaudy a été remis en état.
Problème du ménage non réglé. Ce sont les maîtresses qui balaient ou aspirent pour un minimum de propreté. Pendant les deux semaines de remplacement de la titulaire, les poubelles n'étaient pas vidées, il n'y avait pas de sac poubelle dans les poubelles.	Nous n'avons pas de solution.
Le local derrière la classe de A. Poiraud n'est	Cela a pourtant été vu avec les employés. A

toujours pas nettoyé depuis que les enseignantes ont demandé à la mairie, en novembre, d'attribuer cette tâche à l'un des employés communaux. Demande pour que le préau soit balayé plus souvent car le vent pousse toutes les saletés dessous.	revoir. Noté.
Les enfants se retrouvent souvent sans papier toilette dans les WC. Demande pour que les rouleaux soient remplacés la matin quand on sait qu'ils ne vont pas durer la journée.	Noté.
Qu'en est-il du contrôle parental en salle informatique ? (demande de nov. 2014)	Alain Bois devait s'en charger mais n'a pu pour des raisons personnelles. C'est reporté.
Les enseignantes ne pourront pas utiliser la grosse imprimante de la salle informatique tant qu'elle ne sera pas installée en réseau avec les ordinateurs des classes. Cela fera une grosse économie d'encre puisque les réserves ont été fournies gratuitement par une société qui se débarrassait de la machine.	Noté.
Renouvellement de la demande d'installation d'une clé WIFI et d'un amplificateur dans la classe de M. Lemaire.	Noté.
De nombreux plats et vêtements sans nom s'accumulent à l'école. Il faut que les parents pensent à récupérer leurs biens.	

8-Exercice de confinement - Plan Particulier de Mise en Sûreté

Lors du premier exercice, en décembre 2015, le signal de confinement n'avait pas été entendu distinctement par tous les élèves. La corne de brume a été remplacée par un avertisseur à gaz.

Un nouvel exercice a été réalisé le 14 juin. Le signal était tout à fait audible.

L'équipe enseignante a noté que dans des conditions réelles, il faudrait du papier toilette dans tous les lieux de confinement, des biscuits ainsi que des gobelets en plastique.

La Mairie a déjà fourni les trousse de secours, les piles pour les postes, les bouteilles d'eau, les brassards phosphorescents et le ruban adhésif d'étanchéité.

9-Remarques des parents portées au conseil d'école par les Représentantes.

Le compte-rendu rédigé par ces dernières sera annexée à ce PV.

L'ensemble des documents relatifs aux conseils d'école sont visibles sur le site de la Mairie de Degré, sur l'onglet « école »

Secrétaire de séance : A. Poiraud

Présidente de séance : M. Lemaire